EUROPE : PARLEMENTAIRE EUROPÉEN, LOIN DES YEUX !



Avant d'aborder peut-être d'autres sujets sur le Parlement européen, dont le renouvèlement est prévu le 9 juin prochain, je vous propose quelques réflexions générales sur le sujet.

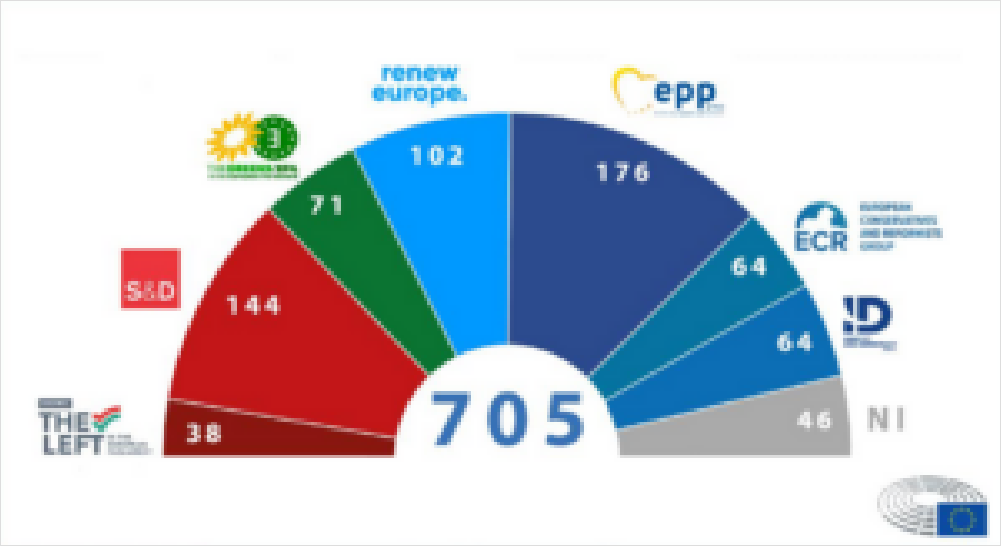
Beaucoup s'étonnent de la baisse de l'intérêt porté par les Français pour les élections d'une manière générale et des européennes en particulier (50,1% de participation en 2019), pendant que le nombre de listes des impétrants à la députation de Bruxelles ne cesse de croître à chaque élections. Elles seront 38 cette année ! L'abondance de biens ne nuit pas, parait-il, mais soyons sérieux, très peu de listes passeront le cap éliminatoire des 5% et leurs représentants ne rentrerons pas dans leurs frais, sauf si de généreux donateurs mettent la main à la poche. Le journaliste Stéphane Vernay qui officie aussi sur France Infos, dans l'éditorial Ouest-France du 23/05/24 interprétait la multiplication des listes comme l'expression de la bonne santé de notre démocratie tout en regrettant que les thèmes développés fassent doublons dans plusieurs de ces listes.



Projection IFOP des sièges de la France pour 2024

Les Français sont donc peu motivés par ces élections pas plus d'ailleurs que pour les autres, exception faite des présidentielles (72% de participation en 2022). Leurs démotivations ne manquent pas. Les élus, quels qu'ils soient, sont considérés loin des préoccupations du peuple. Cette constatation se vérifie à l'Assemblée nationale **(1)** dont beaucoup observent avec justesse que bon nombre de dispositions prises en leur nom sont davantage destinées à leur compliquer la vie plutôt qu'à les soutenir. Imaginez alors ce qu'ils peuvent penser de nos représentant à Strasbourg et Bruxelles qui votent pour des méga-camions de 60 tonnes et 25 mètres de long ! Par ailleurs, ces mêmes élus s'associent à d'autres représentants dans des alliances de partis et de pays dont les intérêts ne sont plus en adéquation avec les choix initiaux des électeurs.

Pour information, voici la répartition actuelle des sièges par groupes politiques (au **16 février 2023)**. NI signifie non-inscrits, qui ne font pas partie d'un groupe :



Ajoutez à cela la frustration possible du dévoiement de la décision populaire (souvenez-vous du référendum sur Maastricht où le NON majoritaire à été transformé en OUI par la magie d'un Congrès) vous ne serez pas étonné du pourcentage de gens qui se moquent des élections comme de l'an 40. Je vous fais grâce des domaines qui échappent aux parlementaires (pêche et agriculture notamment qui sont de la compétences des ministres) des absences, des combines, de l'influence des lobbies et de la corruption de certains élus qui entachent une charge présentée noble et démocratique. Les députés européens sont loin des yeux d'autant plus loin que les médias sont peu diserts sur leur activité (2).

Le nombre important d'impétrants peut aussi se justifier par l'attrait et le prestige d'appartenir à une assemblée d'initiés qui disposent d'une situation privilégiée et pécuniairement intéressante. Peu de journalistes à ma connaissance ont abordé la rémunération des députés européens. Voici ce que nous apprend le site touteleurope.eu.

Grâce à ce site vous pourrez, après un petit calcul, évaluer le salaire d'un de vos représentants européens. Pour vous aider, et aller plus vite, j'ai retrouvé une petite vidéo qui relate les avantages pécuniaires d'un représentant européen en 1999 du temps du député **Krivine (**fondateur de la ligue révolutionnaire communiste). Pardon aux lecteurs et lectrices qui n'ont peut-être jamais entendu parlé de ce monsieur, figure populaire de la Gauche radicale de l'époque. Le poste de député tel que présenté par cette vidéo Tik Tok (d'une minute 50)

suggère une rémunération attrayante qui peut susciter des vocations. Je ne pense pas qu'elle ait diminuer.

Vous noterez au passage le sourire contenu du jeune homme voisin, alors député, **Roger Karoutchi** qui, sans doute, aurait préféré que le camarade Krivine fut plus discret sur le sujet. :-).

Allez ! Bon vote. L'Europe compte sur vous, même si son destin est entre les mains des hauts fonctionnaires qui sont à la tête des 43 directions de la Commission. **Cette dernière a le monopole de l'initiative législative**.

https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2024/05/Europe-La-bonne-planque-Krivine.mp4

(1) Entre 50 et 80 % (fourchette large) des lois votées par nos parlementaires viennent de Bruxelles. Le chiffre fait débat en l'absence d'étude sérieuse sur le sujet. Mais les députés de tout bord reprennent à l'envi un chiffre compris entre 70 à 80%. France infos pense que c'est exagéré.

(2) Dans son excellent ouvrage «**Le moment est venu de dire ce que j'ai vu**» (Chez Albin Michel) Philippe de Villiers dit : «***A Bruxelles l'essentiel de ce qui se fait ne se voit pas. Ce qui se trame ne se dit pas. Rien ne transpire, rien n'affleure. C'est un monde obscur. L'Europe est un être des abysses, ce qu'elle craint c'est la lumière***».

Sources : Photo : https://www.touteleurope.eu/institutions/strasbourg-bruxelles-ou-se-situe-le-siege-du-parlement-europeen/ – https://www.davidcormand.fr/au-parlement/elections-europeennes-2024-nupes-des-listes-et-des-sieges – https://fr.wikipedia.org/wiki/Alain_Krivine – https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20190612STO54311/les-sept-groupes-politiques-du-parlement-europeen – https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/25/la-commission-europeenne.